



Conseil d'école N°1

Vendredi 20 octobre 2023

de 13:37 à 14:58: Planeta Educar / Salle de réunion

ÉTABLISSEMENT
PARTENAIRE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PARTICIPANTS

Présents :

- **Les membres de la direction:**

- Virginie AVEDIKIAN- Directrice et Présidente
- Monica Verissimo: cheffe d'établissement

- **L'équipe pédagogique:**

- Edna Costa(PS)
- Célia Reyberolle (MS/GS)
- Eugénia Makasu (TPS)
- Kristina STADAM (KG2/3)
- Ana Sofia Barbosa (enseignante de Portugais)

- **Les représentants des parents :**

- Gouygou Isabel (PS)
- Bacchin Miriam (PS)
- Bernades Ana (GS)
- Le Saux Bernold (TPS/MS)
- Nobre ana(KG1/2/3)

Excusés :

- Domingos Delfina(KG2/3)

Secrétaire de séance: Célia Reyberolle

RAPPEL : à l'issue de chaque séance du conseil d'école, un compte-rendu est rédigé par sa présidente (la directrice de l'école), conservé et consultable à l'école. Un exemplaire sera diffusé à chaque famille. Ce compte rendu est aussi consultable sur le site de l'école.

ORDRE DU JOUR	RELEVÉ DE CONCLUSION
<p>1. INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE 2023-2024</p>	<p>-Tour de table pour présentation des membres -Bienvenue aux nouveaux membres pour leur 1er conseil. La Directrice remercie les parents qui se sont présentés car ils sont peu nombreux. Pourtant ce sont des interlocuteurs indispensables. Ils peuvent également être un élément de modération dans les communications entre les parents au moment où les rumeurs se propagent très rapidement sur les réseaux sociaux.</p> <p>Elle rappelle les missions du Conseil d'école :</p> <p>Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école. Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur les structures pédagogiques, l'organisation du temps et du calendrier scolaires, le projet d'école. Les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales.</p> <p>Les projets.</p> <p>Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire.</p> <p>Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.</p> <p>Rappel de fonctionnement du conseil : il est demandé aux parents de transmettre les questions avant de constituer l'ordre du jour afin de pouvoir préparer les différents points. Un délai de 48H était donné. Les cas particuliers ne sont pas traités lors du conseil d'école.</p>

2.
Bilan de la rentrée
2023-2024

Effectif élèves : 140
18 nationalités recensées sur l'ensemble de l'école.

Section française: 105

Augmentation du nombre d'élèves en petite section par rapport à l'année dernière.

Section Anglaise: 35 élèves

Légère baisse du nombre d'élèves par rapport à l'année dernière notamment en KG0 et KG1.

-Structure scolaire et effectifs Enseignantes:

-9classes (1TPS/ 2 PS/ 1 MS / 1MS/GS/ 1 GS et 3 classes d'anglais(1 KG0 / 1 KG1 / 1 KG 2&3).

-Pour les sections françaises:

1 enseignante d'anglais : 1H/ en MS et 1H/ semaine en GS. Rosemarie Grangeversagne enseignante expérimentée. A partir de janvier introduction de l'anglais pour les classes de PS en EMILE.

-1 enseignante en langue portugaise , Madame Barbosa de la PS à la GS à raison d'1H/semaine pour chaque niveau.

-En moyenne 16 élèves /classe

-Présence d'une ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) /classe de la PS à la GS, 3 ATSEM en TPS, et 2 en PS A

-1 maitresse expérimentée remplaçante: Madame Virginie Fourcade

Pour les sections anglaises:

-1 enseignante et 1 ATSEM/ classe

-Pour la KG0 : 1 enseignante et 2 ATSEM

Les AES:

5 activités proposées sur 8 créneaux . L'activité natation a été annulée car très peu d'inscription.

Ouverts aux enfants dès 3 ans. Les 2 sections sont mélangées les cours sont dispensés en langue portugaise.

Sauf pour les activités théâtre/phonologie et arts qui sont en français.

<p>3.Règlement intérieur</p>	<p>-le règlement intérieur peut être consulté sur le site de l'école; Tous les parents l'ont signé au moment de l'inscription ou de la ré-inscription. Les parents sont tenus de s'y conformer.</p> <p>Malgré les 10 minutes de tolérance entre 7H20 et 7H30, beaucoup d'élèves arrivent après. Un effort est demandé aux parents.</p> <p>-le port de l'uniforme est obligatoire pour tous les élèves de la TPS à la GS. Il est en vente au secrétariat; cependant le fournisseur a du retard dans les livraisons. Suite à la demande des parents lors de l'AG de rentrée, des polos ont été commandé. Les parents seront informés de leur disponibilité par mail.</p>
<p>4. Sécurité: PPMS</p>	<p>PPMS: Plan Particulier de Mise en sécurité: validé par le 1er officier de sécurité de l'Ambassade de France. Nous avons reçu la visite des gendarmes de l'ambassade mercredi 11 octobre. 2 exercices de simulation ont eu lieu depuis le début de l'année. Le 22 /09/2022 et le 13/10/2022. Un autre exercice aura lieu en période 3. Un exercice attentat intrusion aura lieu en novembre</p> <p>Au vu du contexte actuel, la vigilance est requise.</p>

5. Projets pédagogiques

Évènements passés:

-Projet de l'école sur l'année autour des jeux olympique/ Nom des classes, activités proposées par les enseignantes sur toute l'année.

-initiation capoeira (GS) en période 1

-Mise en place du 1er conseil des élèves dans le cadre du parcours citoyen animé par la directrice. Le thème était l'école ça sert à quoi?

Toutes l'année d'autres conseils auront lieu sur différents thèmes notamment sur le droit des enfants pendant la période 2 avec des projets communs à toutes les classes.

-la semaine du goût : a eu lieu la semaine du 16 au 19 octobre: Les élèves ont découvert les saveurs, cuisiner. Ils ont participé à la fabrication d'un grand goûter de la PS à la GS (section anglaise incluse).

Évènement à venir:

-journée des droits des enfants le 20 novembre

-la chorale de Noël et le marché de Noël solidaire : auront lieu le vendredi 15 décembre en présence des parents. Un marché de Noël aura lieu: les élèves vendront les objets qu'ils auront fabriqué au profit d'un service cardiologique pour enfants. Les modalités d'organisation seront envoyés par mail à tous les parents à la fin du mois de novembre.

6. Les dispositifs d'accompagnement des élèves

Afin de palier aux difficultés auxquelles les élèves peuvent faire face, plusieurs dispositifs sont mis en place:

-**les APC (activités pédagogiques complémentaires)**. Font parties des obligations de service des enseignantes qui les organisent et les mettent en oeuvre. Elles s'ajoutent aux 25 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés. 1H/Semaine pour les élèves de Ms et GS les lundis et jeudis

L'organisation des APC nécessitent un minimum d'investissement des parents en suivant les indications d'organisation (fournir le repas, respecter les horaires).

-**Dispositif « plus d'enseignantes que de classe »**. Chaque enseignante co-intervient dans une autre classe en appuie de l'enseignante principale de la classe sur les heures de décharges (temps de portugais, d anglais et de musique) afin d'accompagner les élèves en difficultés ou dans le cadre de la co-intervention.

-**Elèves à besoins particuliers**

L'école à un partenariat avec une orthophoniste française (en distanciel) ainsi qu'une psychologue sur Luanda (français/portugais)

-AESH (accompagnant d' élève en situation de handicap): 1 élève suivi par 1 AESH en temps complet

7. Questions diverses: sujets abordés par les parents représentants des élèves

-Possibilité d'avoir un deuxième goûté le matin, car les enfants qui habitent hors centre ville se lèvent tôt et n'ont pas le temps de prendre le petit déjeuner .

Nous avons bien conscience que les élèves se lèvent tôt . Il est fortement conseillé de mettre en place un rituel du petit déjeuner. Pour les classes de PS l'heure du goûter est à 8H50 (25mns). Nous devons respecter un programme scolaire ainsi que les horaires qui font également partie de l'homologation. Cependant les enseignantes proposent aux élèves ayant très faim de terminer leur goûter si besoin un peu plus tard dans la matinée.

Pour les enfants qui ont des difficultés à manger, comment s'assurer qu'ils mangent vraiment ? Y a-t-il un soutien pour les enfants qui ne mangent pas facilement seuls ?

Les élèves sont toujours encadrés par l'ATSEM et l'enseignante de la classe pendant le goûter. Les élèves sont aidés et accompagnés pour manger, ouvrir leur sac à goûter, ouvrir les yaourts, les contenants. Cependant, le personnel ne forcera jamais un élève qui refuse de manger.

- En ce qui concerne les activités extrascolaires, serait-il possible d'avoir un retour d'information régulier (photos/ vidéos). Exemple : le théâtre n'a reçu qu'une seule fois des vidéos de leurs activités.

Ce sujet a déjà été abordé l'année passé. Il est difficile de mettre en place un retour photo ou video pour les activités. il est essentiel de noter que nos encadrants sont au cœur de l'activité avec les élèves. Leur priorité principale est d'animer l'activité de manière optimale, en veillant à la sécurité et à l'engagement des participants. Ils sont donc fortement concentrés sur leurs responsabilités pédagogiques.

De plus, il n'y a aucune obligation de produire des photos ou des vidéos de ces activités. Les élèves participent aux activités extrascolaires pour s'amuser, apprendre et interagir avec leurs pairs, et nous pensons qu'il est essentiel de respecter leur vie privée et leur expérience personnelle au sein de ces activités. Les intervenants restent cependant à la disposition des parents pour un retour verbal.

Fin du conseil à 14H58
L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la séance se termine à.

La directrice

Avedikian Virginie

La secrétaire de séance

Célia Reyberolle

